

Le Serrissien

SEPTEMBRE 2015 - N° 89

Référendum du 27 septembre



À vous de choisir...

Dossier

**20 MOIS - 20 ACTIONS FORTES :
NOTRE PRIORITÉ C'EST VOUS !**

Coup d'œil

**LA RENTRÉE
SCOLAIRE**

www.mairie-serris.net

Serris
Val d'Europe

RÉFÉRENDUM DU 27 SEPTEMBRE

Ce que vous devez savoir :

Le référendum du 27 septembre prochain déterminera l'avenir de notre commune.

**Si une seule commune dit NON
Le projet est abandonné.**

En effet, il suffit qu'une seule des cinq communes du Val d'Europe dise NON à la transformation du SAN du Val d'Europe et des cinq communes en une seule commune nouvelle, pour que le projet soit abandonné. Le SAN sera alors transformé en Communauté d'Agglomération et s'appellera Communauté d'Agglomération du Val d'Europe, comme c'est le cas ailleurs (Marne et Gondoire, Val-Maubué, La Brie Francilienne...).

UNE NOUVELLE LIGNE DE BUS À SERRIS

La 24^e ligne du réseau Pep's, la ligne 2, a été lancée le 31 août 2015.

Cette nouvelle ligne permettra de relier les pôles gares de Lagny-Thorigny-Pomponne SNCF et Val d'Europe RER en passant par les hauts-de-Lagny, Conches-sur-Gondoire, Chanteloup-en-Brie et Montévrain.

Elle assurera également la desserte de 3 établissements scolaires de Lagny-sur-Marne : Établissement Saint Laurent, Lycée Van Dongen et Collège 4 Arpents.

Plus d'infos sur :

www.amv.fr



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES*

Vous voulez voter lors des élections Régionales des 6 et 13 décembre 2015 ? Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont exceptionnellement ouvertes jusqu'au 30 septembre 2015.

Pièces à fournir :

- une pièce d'identité en cours de validité,
- un justificatif de domicile récent (quittance de loyer, facture EDF, de téléphone...). Si l'intéressé habite chez ses parents, une attestation des parents établie sur papier libre certifiant qu'il habite chez eux et un justificatif de domicile des parents.

La radiation sur l'ancienne liste électorale se fait en même temps que la nouvelle inscription. Si vous avez changé d'adresse à Serris (déménagement à l'intérieur de la commune), vous devez également passer vous inscrire afin que vous soyez rattaché au bureau de vote le plus proche de chez vous et pour recevoir les documents.

**Pour le référendum du 27 septembre, seules les personnes inscrites avant le 28 février 2015 peuvent voter.*



Hôtel de ville

2, Place Antoine Mauny - BP 15 - Serris
77 706 Marne la Vallée Cedex 4
Tél. : 01 60 43 52 00 - Fax : 01 60 43 08 13

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h 00 - 18 h 00
Mardi à vendredi : 9 h 00 - 12 h 00, 14 h 00 - 18 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

Mairie du Bourg

12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris

- Police Municipale : Tél. : 01 60 43 27 15
Courriel : police.municipale@mairie-serris.net
- Services Techniques : Tél. : 01 60 43 66 81
Courriel : s-technique@mairie-serris.net

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h 00 - 18 h 00
Mardi à vendredi : 9 h 00 - 12 h 00, 14 h 00 - 18 h 00

Courriel : contact@mairie-serris.net

Site internet : www.mairie-serris.net

Retrouvez Serris sur 
www.facebook.com/Ville.de.Serris

Directeur de la publication : Philippe DESCROUET, Maire de Serris. / Comité de rédaction : Luc CHEVALIER, Stéphanie PEREZ, Denis GAYAUDON, Virginie HOARAU, Loïc MINIER, Noura BELLILI, Anicet FABRIANO, Dominique BRUNEL, Servais YAHOUÉDÉOU, Henri PEREZ, Géraldine JACQUET-ROLFE, Karine PAULUS, Francis TSARAMANANA. / Secrétariat de rédaction : Service communication : Fabrice RALLO, Nicolas HUMBERT, Katell HELLEGOUARCH, Céline GOUVARD. / Photos : Service Communication / Conception graphique : Service Communication. / Tirage : 4 500 ex. Dépôt légal : 3^e trimestre 2015. / Impression : Le Réveil de la Marne. Imprimé sur du papier norme PEFC. Certification Label Imprim'Vert 



**Pour l'avenir de Serris,
dimanche 27**

septembre : votez !

**Vous aurez le choix
entre donner le pouvoir
aux communes voisines
ou au contraire le
laisser à vos élus.**

À vous de choisir !

Serris et affaiblir ce lien de proximité que nous partageons.

Beaucoup d'initiatives ont été lancées dans tous les domaines de la vie de la cité. Le bon fonctionnement de la démocratie nécessite que le citoyen puisse être en mesure de confronter la méthode annoncée à la méthode utilisée, les valeurs invoquées aux valeurs incarnées et les engagements contractés aux engagements tenus.

Enfin, démocratie toujours, **le 27 septembre prochain, vous êtes appelés à vous déterminer sur l'avenir de Serris.** J'aime à rappeler que sans le vote de vos élus à l'unanimité, en décembre 2014, la fusion à 6 (5 communes + le SAN) en commune nouvelle aurait été imposée de force et en catimini.

Pour ma part, comme la totalité de vos élus - majorité et opposition - il n'y aura qu'un seul bulletin et qu'un seul vote : celui du **"NON"** à la commune nouvelle.

Pour l'avenir de Serris, **dimanche 27 septembre : votez !**

Vous aurez le choix entre donner le pouvoir aux communes voisines ou au contraire le laisser à vos élus. À vous de choisir !

Bonne lecture,

Philippe DESCROUET,

Maire de Serris - Vice Président du SAN

Mes chers concitoyens,

L'été a tiré sa révérence et le temps de la rentrée s'est installé à Serris. Ce ne sont pas moins de 1019 petits écoliers qui ont fait leur grande rentrée dans nos quatre groupes scolaires.

Dans une bonne ambiance, je me suis rendu dans les écoles, accompagné des membres de mon équipe (18 !) pour la traditionnelle tournée des classes.

Ces visites furent l'occasion de m'entretenir avec les professeurs, les parents d'élèves ainsi que de passer en revue l'ensemble des travaux d'aménagement, d'équipement et de rénovation que la Ville a consenti cet été pour un montant global de plus de 99 700 euros.

Serris s'engage pour l'éducation de vos enfants en revendiquant l'égalité d'accès pour tous.

Le dossier central du "Serrisien" est consacré au bilan de nos vingt mois d'action afin de permettre à chacun d'en juger. Dans un souci constant de transparence, il s'agit de vous donner une vision fidèle de l'activité municipale.

Je crois utile de ressaisir l'essentiel de ce qui a été accompli par l'équipe municipale au moment où certains veulent faire disparaître

L'AGENDA DU MAIRE :

MANIFESTATIONS/ÉVÉNEMENTS

- **Jeudi 18 juin** : Commémoration de l'Appel du 18 juin.
- **Vendredi 19 juin** : Fête des 1 001 Bulles.
- **Samedi 20 juin** : Gala de Handball au profit d'Afrikan ID.
- **Mardi 23 juin** : Réunion d'information avec les parents concernant l'ouverture de classe pour enfants autistes.
- **Jeudi 25 juin** : Accueil de l'Assemblée Générale des Dirigeantes Actives 77.
- **Vendredi 26 juin** : Remise des Atlas aux CM2.
- **Samedi 27 juin** : Tournoi Hand'Herb.
- **Dimanche 28 juin** : Challenge Éric Leroux.
- **Vendredi 3 juillet** : Fête de Planète Sport.
- **Vendredi 3 juillet** : 2 ans de Visual Optique.
- **Samedi 4 juillet** : Lancement de "Bougez votre été".
- **Dimanche 5 juillet** : Journée Jeux.
- **Lundi 13 juillet** : Fête nationale.
- **Mardi 1^{er} septembre** : Rentrée scolaire.
- **Samedi 5 septembre** : Forum des associations.

RENDEZ-VOUS/RÉUNIONS

- **Vendredi 19 juin** : Signature convention classe Autiste.
- **Lundi 22 juin** : Conseil d'école Jules Verne maternelle.
- **Mardi 23 juin** : Pose de la première pierre "Carré Haussmann" à JOSSIGNY.
- **Mardi 23 juin** : Conseil d'école Robert Doisneau élémentaire.
- **Jeudi 25 juin** : Conseil d'école Jules Verne élémentaire.
- **Lundi 29 juin** : Conseil Municipal.
- **Mercredi 1^{er} juillet** : Rencontre avec M. REY, nouveau Directeur Général Adjoint d'EPAMARNE.
- **Jeudi 2 juillet** : Bureau Syndical du SAN.
- **Mardi 7 juillet** : Rennes, visite parc urbain avec l'EPA.
- **Jeudi 9 juillet** : Comité Syndical du SAN.
- **Vendredi 10 juillet** : RDV avec RCPM pour "Fête du rugby".
- **Jeudi 16 juillet** : Réunion sur le péage de Coutevroult.
- **Lundi 20 juillet** : Rendez-vous avec le Préfet Jean Luc Marx.
- **Mardi 21 juillet** : Rendez-vous bureau d'étude diagnostic éclairage public.
- **Mardi 21 juillet** : Rendez-vous esquisse mise en lumière de l'Hôtel de Ville.
- **Vendredi 27 juillet** : Rendez-vous avec API.
- **Vendredi 27 juillet** : Tournée des écoles.
- **Vendredi 4 septembre** : Rendez-vous avec le Maire de Jossigny.

Agenda non exhaustif.

SOMMAIRE



P. 5 SERRIS EN IMAGES

Retour en images sur la vie serrissienne

P. 7 DOSSIER

20 mois - 20 actions fortes : notre priorité c'est vous !

P. 12 DOSSIER

Commune nouvelle, tout ce que vous devez savoir sur le référendum local

P. 14 COUP D'ŒIL

Une rentrée sous le signe des nouveautés

P. 18 CULTURE

Une saison pour tous les goûts

P. 20 ASSOCIATIONS

Des parents très investis

P. 22 À L'HONNEUR

Cet été à Serris : des animations pour tous

P. 23 À L'HONNEUR

Le Forum des Associations

P. 24 À L'HONNEUR

Élie-Clément SAUTERON, citoyen d'honneur de Serris

P. 25 À L'HONNEUR

Zoom sur : la Fête Nationale

P. 26 CADRE DE VIE

En coulisses avec la restauration scolaire

P. 28 CADRE DE VIE

Serris veille sur ses aînés

P. 29 ÉCONOMIE

Le Carré d'Art, un lieu dédié aux métiers d'art

P. 30 ÉCONOMIE

Ils ont choisi Serris pour s'implanter
Un prêt d'honneur pour les entreprises

P. 31 DÉMOCRATIE LOCALE

Tribune commune : "Serris, je chéris ton NON"

P. 35 LES + ET LES NEWS

Les événements à venir



1



2



3



4



6



5



7

1 2 3 La Commune de Serris a organisé un voyage pour les aînés, le 17 juin dernier. Plus d'une centaine d'aînés, accompagnés des élus de Serris, ont visité Amiens et sa fameuse cathédrale et déjeuné lors d'une croisière sur la Somme. **4 5** Les élèves de CM2 avaient rendez-vous à la Mairie du Bourg ou à l'Hôtel de Ville pour se voir remettre, par la Ville de Serris, un atlas géographique pour fêter leur passage en 6^e. **6** Le traditionnel tournoi Hand'Herb organisé par le HBCVE les 27 et 28 juin a encore connu un grand succès. **7** L'éclairage a été renforcé au terrain de rugby des Marmousets 2.

SERRIS EN IMAGES



1 L'Hôtel de Ville de Serris a accueilli l'Assemblée Générale des Dirigeantes Actives 77, le 25 juin dernier. **2** Le 3 juillet, Planète Sport fêtait la fin de l'année scolaire et réunissait pour l'occasion les enfants de l'école multisports, leurs parents et les adhérents de Planète Sport Adulte. **3** Le Budokai Serris Judo organisait son gala de fin d'année, le challenge "Éric Leroux", le dimanche 28 juin. **4** Les membres du Jury du Concours des "Villes et Villages Fleuris" se sont rendus dans notre commune. Serris possède 3 fleurs (sur 4 au maximum). **5 6** Cet été, la façade de la Mairie du Bourg a été entièrement ravalée. Ce bâtiment qui accueille principalement la Police Municipale connaît ainsi une seconde jeunesse.



20 mois - 20 actions fortes : notre priorité c'est vous !

“Je dois rendre des comptes sur ce qu'on a fait et préparé depuis un an”. C'est dans cet état d'esprit que Philippe DESCROUET, Maire de Serris, a souhaité la rédaction de ce dossier : c'est la base de toute démocratie.

“20 mois d'actions au service de Serris” annonce le Maire, “pour ne pas décrocher de la compétition nationale entre communes, pour continuer à investir malgré les difficultés budgétaires”.

Il faut rappeler le contexte financier dans lequel travaillent vos élus : l'annonce par le Premier ministre, huit jours après les élections municipales de 2014, d'un plan de 11 milliards de prélèvements sur les dotations de l'État destinées aux collectivités locales en France, soit une baisse de 4,5 millions d'euros sur 6 ans pour la Ville de Serris.

De ces quelques pages, il ressort d'abord que l'équipe municipale a traité, sans perdre

un seul instant, chacun des sujets auxquels les Serrissiens s'étaient montrés attachés tout au long de la dernière campagne électorale. Du renforcement de la démocratie de proximité à l'optimisation de nos services en matière d'environnement et de propreté, de la refonte de notre politique de sécurité, du développement de l'attractivité économique pour nos commerçants à la bataille de l'éducation et de la culture pour tous, l'équipe municipale emmenée par Philippe DESCROUET a initié en vingt mois tous les combats dont l'avenir de Serris dépend.

Ces combats sont portés par tous les élus de la majorité et comme le rappelle le Maire, *“nous les livrons et comptons les*

remporter avec une méthode indispensable au renouveau de la démocratie : celle qui place la participation citoyenne et le dialogue au cœur de la décision politique”.

Il y a urgence dans notre pays à réinsuffler de la démocratie à l'endroit du “comment” des politiques publiques. C'est ce que font les élus, quitte à bouleverser certaines habitudes politiciennes et à privilégier systématiquement le temps du citoyen sur tout autre calendrier.

Tel était le pari que Philippe DESCROUET et son équipe ont osé et qu'ils tiennent jour après jour sous le regard exigeant et vigilant des Serrissiens.

Nous l'avons fait **pour vous...**



01 Une sécurité renforcée

Doublement des effectifs de la Police municipale.

Rallongement des horaires des patrouilles sur le terrain.

Lancement du projet de vidéo protection sur Serris.

02 Une politique petite enfance affirmée

Forum sur les Modes d'Accueil de la Petite Enfance sur Serris à destination des parents.

Optimisation de l'accueil occasionnel du Carrousel des Bébé avec la mise en place d'une liste d'attente.

Réalisation d'une charte commune aux 3 structures sur

la déontologie, la cohésion, et les valeurs portées au sein du service Petite Enfance.

03 Une politique de propreté efficace

Mise en place de zones prioritaires touristiques pour l'entretien des espaces verts, la voirie et la propreté.

Maintien de la régie volante (propreté) et création d'une astreinte week-end sur Serris.

04 Un éclairage public en rénovation

Optimisation de la maintenance d'un nouveau réseau d'éclairage public afin de mettre un terme aux coupures intempestives.

Fin du chantier : printemps 2016.

05 Animations : la reconquête de l'espace urbain

Un 8 mai médiatique avec 18 animations gratuites sur toute la Ville.

Lancement des illuminations de Noël avec l'arrivée du Père Noël pour les enfants.

Des vœux à la population pour tous.

Lancement du projet Marché de Noël avec Disney.

Salon des futurs mariés.

Fête du Rugby.

06 Une économie dynamique

Démarrage de la Signalétique d'Intérêt Local (SIL) dans le bourg.

Agrandissement du Centre commercial Val d'Europe.

Livraison et mise en service des opérations Auchan et Fritec.

Nouvelle politique concernant l'occupation des terrasses.

07 Une proximité renforcée : des réunions de quartier pour tous

4 réunions de quartier avec les habitants "Les Serrissiens ont la parole".

2 réunions "Les commerçants ont la parole".



2 rencontres avec les parents d'élèves.

08 Une démocratie locale active

9 conseils municipaux, 127 délibérations, 266 décisions du Maire, 367 arrêtés du Maire.

40 visites de terrain auprès des commerçants et 24 rendez-vous individuels avec eux en mairie.

09 L'école pour tous

Création d'une classe pour enfants autistes à Robert Doisneau.

Un nouveau prestataire de restauration scolaire pour la rentrée 2015.

Déploiement d'ordinateurs Chromebook dans 2 écoles pilotes (les 2 autres pour 2016) et installation du Wi-Fi dans les 4 groupes scolaires.

Mise en place de la Réforme des Rythmes Scolaires au sein des écoles.

10 Une politique sportive dense

Attribution du label "Ville ludique et sportive" par l'État.

Pérennisation du gala de Handball de juin "Afrikan ID".

Lancement de "Bougez votre été" sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Refonte de Planète Sport.

11 Une politique jeunesse ciblée

Création du Point Infos au sein de la Maison des Jeunes.

8 programmes jeunesse, 5 séjours éducatifs, 2 stages Planète Sport, 1 stage BAFA et 1 stage "Formation aux premiers secours".

12 Culture : un nouveau souffle pour la saison culturelle

14 pièces de théâtre, 6 conférences culturelles, 6 expositions dans le Hall de la mairie.

Journée de la BD amplifiée

13 Développement durable : construire la Ville du XXI^e siècle

Lancement du projet des Jardins Familiaux.

Lancement du Projet de Parc Urbain en partenariat avec l'EPA.

Restauration de la coulée verte.

14 Une communication plus offensive

Une nouvelle maquette plus moderne pour le journal municipal "Le Serrissien".

Lancement de la page Facebook de Serris (1 150 abonnés).

Nouveaux supports de communication : "Où manger à Serris", "Serris en chiffres" et le guide des associations.

...Nous l'avons fait **avec vous !**



15 Une voirie adaptée

Place d'Ariane : dépose du muret central et reprise du marquage pour le dépose minute devant la gare RER (pour l'organisation du 8 mai).

Mise aux normes des ralentisseurs boulevard du Champ du Moulin.

16 Déplacements doux

Concertation Transport en Commun en Site Propre (TCSP) Esbly-Chessy-Val d'Europe.

Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables en partenariat avec le Conseil Départemental de Seine-et-Marne pour Serris.

17 Un aménagement urbain harmonieux

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Programmation des futurs équipements sur le mandat : groupe scolaire numéro 5, crèche numéro 4 et centre de loisirs numéro 3.

Planification des projets Plateau Sportif et Maison des Jeunes.

Programmation de l'équipement Multigénérationnel.

Lancement des études pour le devenir de la Ferme d'Amilly.

18 Embellissement et cadre de vie

Chantier de climatisation de la Ferme des Communes.

Changement des projecteurs du Stade de l'Hermière et création d'un éclairage sur le second stade des Marmousets pour le terrain de rugby.

Travaux de remise en état de la fontaine de l'Hôtel de Ville.

19 Travaux : des équipements publics bien entretenus

Travaux de ravalement en peinture et couverture en étanchéité : Mairie du bourg, gymnase Éric Tabarly, stade de l'Hermière, centre de loisirs l'Île aux Enfants, accueil périscolaire Les P'tits Loups, 4 groupes scolaires, salle polyvalente Jules Verne et salle polyvalente et bibliothèque Robert Doisneau.

20 Soutien au dynamisme de nos aînés

Augmentation de 20 % du budget consacré au colis de Noël et au repas de fin d'année.

Une sortie à la journée offerte.

Mise en place et suivi du plan Canicule.

Livraison de repas.

Spectacle offert à l'occasion de la Journée Mondiale du Cœur.



Interview du Maire Philippe DESCROUET

Le 30 mars 2014, les Serrisiens ont donné une large majorité à la liste "Ensemble pour Serris" conduite par Philippe DESCROUET qui dresse le bilan de ses vingt premiers mois de mandat.

Quels étaient vos objectifs en ce début de mandat ?

Lorsque j'ai succédé à mon ami Denis Gayaudon (ancien Maire et membre de l'équipe), mon objectif était de continuer à faire de Serris une ville où il fait bon vivre, qui allie modernité et respect de son identité, une ville qui réconcilie l'urbain et l'humain, qui continue à préserver la mixité sociale et l'harmonie entre ses différents quartiers, où la sécurité serait fortement renforcée.

Quelles ont été vos premières mesures ?

Dès notre élection, j'ai pris en main les problèmes de sécurité.

Le retour de la police municipale sur le terrain 6 jours sur 7 avec des horaires allongés jusqu'à 23 heures, le doublement des effectifs en une seule année (12 agents), le lancement du projet de vidéo protection pour une mise en service en 2016, la sécurisation des sites pour lutter contre l'intrusion des gens du voyage... étaient des priorités.

La mise en place d'outils de démocratie participative (réunions de quartiers avec les habitants, les commerçants, le forum petite-enfance), une nouvelle politique culturelle, de nouvelles animations (lancement des illuminations de Noël, des vœux pour tous les habitants, commémorations historiques), une politique plus forte en faveur de nos

aînés... sont de réelles satisfactions.

Cette première année a été également celle où nous préparons l'avenir. Un "plan Marshall" du numérique pour les écoles a été conçu et applicable dès cette rentrée scolaire et sera étendu sur l'ensemble de la commune jusqu'à la fin de ce mandat.

Ces vingt mois ont permis aussi de préparer les futures réalisations en faveur de la pratique du sport, d'embellir la ville et de concevoir un plan local d'urbanisme maîtrisé... Autant de mesures qui concourent à améliorer la qualité de vie de tous les Serrisiens.

Aujourd'hui, j'éprouve une réelle satisfaction lorsque je me promène dans Serris à la rencontre des administrés. "Surtout continuez comme ça", me disent-ils !

Je remercie les élus et le personnel municipal qui s'investissent sans compter pour répondre à une grande exigence de ma part.

Qu'en est-il du référendum concernant le Val d'Europe et Serris ?

Le Préfet de Seine-et-Marne a fixé la date du référendum local au 27 septembre prochain. La question est simple : sommes-nous favorables à la transformation du Syndicat d'Agglomération Nouvelle (SAN) et des 5 communes qui composent le Val d'Europe en une seule et même commune nouvelle ? En clair, sommes-nous favorables

à la disparition administrative immédiate de nos 5 communes ?

À cela je dis "NON" !

Dans toutes les enquêtes d'opinion, il ressort que les Français sont très attachés à leur commune. C'est le lieu de la proximité, d'écoute et de dialogue direct avec eux. Si la France compte près de 36 000 communes, le regroupement communal a été conçu pour baisser le nombre de celles-ci généralement en zone rurale et de montagne.

Serris avec près de 11 500 habitants sera dans les 1 000 plus grosses communes de France d'ici la fin de ce mandat !

Pour ma part, je défends le fait que le SAN soit transformé en Communauté d'Agglomération au 1^{er} janvier 2016.

C'est pourquoi, tous vos élus **diront "NON"** le 27 septembre.

Je fais confiance au choix des Serrisiens, au regard des nombreux retours positifs que j'ai en parcourant les rues.

Et pour l'avenir ?

Homme de parole, je continuerai à faire ce pourquoi j'ai été élu. Poursuivre et amplifier notre action au service des Serrisiens et continuer à faire de Serris une ville à taille humaine, où les élus sont proches de leurs concitoyens. C'est tout l'enjeu de ce référendum.

Commune nouvelle : voilà ce que l'État en dit

Le référendum se déroulera le 27 septembre sur les 5 communes du Val d'Europe. Vous recevrez bientôt un courrier du préfet sur les conséquences de la transformation du SAN et des 5 communes en une commune nouvelle. Celles-ci sont reprises intégralement dans les encadrés. **À vous de juger**

Que deviendront les communes ?

Si je vote OUI

« La commune nouvelle aura seule le statut de collectivité territoriale. Les anciennes communes perdront le statut de collectivités territoriales de plein exercice et deviendront des communes déléguées, sauf décision du conseil municipal de la commune nouvelle en faveur de leur suppression. »

- Suppression administrative immédiate des communes et une suppression possible des communes déléguées

Si je vote NON

« Les cinq communes subsisteront. »

- En Communauté d'agglomération (CA), rien ne change : les communes restent indépendantes

Quelles seront les conséquences pour le SAN ?

(l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal)

Si je vote OUI

« La création d'une commune nouvelle regroupant les 5 communes membres du SAN entraînera la suppression du SAN. La commune nouvelle devra alors adhérer à une intercommunalité voisine, au plus tard 24 mois après la date de sa création. »

- Obligation d'intégrer la Méga-interco

Si je vote NON

« La CA remplacera le SAN et regroupera les cinq communes. Les conseillers communautaires qui représentent actuellement ces communes au sein du SAN du Val d'Europe poursuivront leur mandat au sein de la CA. La CA devra, néanmoins, se doter des compétences obligatoirement exercées par les CA (développement économique, aménagement de l'espace, habitat, politique de la ville) si elle ne les possède pas déjà. »

- Le SAN change de nom, n'intègre pas la Méga-interco, garde ses élus et adapte ses compétences

Qui gèrera les affaires communales ?

Si je vote OUI

« La commune nouvelle disposera d'un maire et d'un conseil municipal et obéira aux mêmes règles que les autres communes. Le maintien de communes déléguées entraînera : l'institution de maires délégués, la création d'annexes de la mairie (pour les actes d'état civil), la possibilité d'instituer des conseils des communes déléguées. À partir de 2020, la commune nouvelle formera une seule circonscription électorale : les électeurs voteront uniquement pour désigner le conseil municipal de la commune nouvelle. »

- Un nouveau Maire et une majorité non choisis par les électeurs. En 2020 une seule circonscription électorale de plus de 35000 habitants

Si je vote NON

« L'actuelle composition des conseils municipaux et leur fonctionnement resteront inchangés. »

- Rien ne change : vos élus poursuivent leur action comme aujourd'hui

Quels seront les droits et obligations des nouvelles structures ?

Si je vote OUI

« La commune nouvelle se substituera aux anciennes communes et au SAN et reprendra leurs biens et services publics, leurs contrats en cours, l'ensemble des personnels employés par les communes et le SAN... »

► Toute les décisions locales seront prises par la nouvelle Méga-commune

Si je vote NON

« La CA se substituera au SAN et reprendra ses biens et services publics, ses contrats en cours, l'ensemble des personnels employés par le SAN ... Il n'y aura pas de changement pour les communes par rapport à la situation antérieure. »

► La transformation du SAN en communauté d'agglomération ne changera rien à votre quotidien, il suffira d'adapter ses compétences

Quelles seront les conséquences sur la fiscalité ?

Si je vote OUI

« Sur le territoire des anciennes communes, les taux des impôts directs locaux resteront, la 1^{ère} année (2016), égaux à ceux de 2015. À partir de la 2^{ème} année (2017), les taux votés par la commune nouvelle convergeront progressivement vers un taux unique (au terme d'une période dite de lissage qui peut aller jusqu'à 12 ans) et les abattements de taxe d'habitation seront homogénéisés. »

► « Convergence obligatoire des taux des communes à la hausse comme à la baisse »

Si je vote NON

« La fiscalité des communes membres ne changera pas par rapport à la situation actuelle : les taux des taxes sur les ménages (taxe d'habitation, taxes foncières) seront votés par les conseils municipaux. La fiscalité de la CA ne changera pas par rapport à celle du SAN : la CA votera des taux additionnels sur les taxes sur les ménages et les taux des taxes professionnelles. »

► « Comme aujourd'hui chaque commune conserve son autonomie de décision sur la fiscalité locale »

Quelles seront les conséquences pour les dotations versées par l'État ?

Si je vote OUI

« La commune nouvelle percevra la dotation globale de fonctionnement (DGF) que percevait le SAN l'année précédente. Elle percevra également, sur la période 2016-2018, la DGF que percevait chaque commune avant de se regrouper. La commune nouvelle sera exonérée, sur la période 2016-2018, de l'effort de contribution au redressement des finances publiques demandé aux collectivités territoriales. »

► La commune nouvelle bénéficie d'un bonus fiscal pendant seulement 3 ans

Si je vote NON

« Les règles relatives à la DGF seront inchangées par rapport à la situation actuelle. Par ailleurs, lorsqu'un SAN est transformé en CA, sa contribution aux mécanismes de redistribution des dotations entre collectivités peut être diminuée, voire supprimée, du fait d'un calcul spécifique de l'indicateur qui mesure sa richesse. »

► La contribution de solidarité peut être diminuée ou supprimée

... «Voilà pourquoi tous les élus de Serris disent NON »



Une rentrée sous le signe des nouveautés

TED, NAP, Chromebook, Google Apps for Education, API, beaucoup de nouveautés pour cette rentrée à Serris. Petit tour d'horizon de ce qui a changé en septembre 2015 dans les écoles.

Des TAP aux NAP

Depuis la rentrée scolaire, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont devenus les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP). Ce n'est pas seulement un changement d'appellation, mais aussi un changement d'organisation, puisque les NAP auront lieu désormais uniquement les vendredis, de 13 h 30 à 16 h 30, dans tous les groupes scolaires de Serris.

Nouveau prestataire de restauration

Autre nouveauté, depuis le 1^{er} septembre, le marché de restauration scolaire a été renouvelé. C'est maintenant la société Api, située à Moussy-le-Neuf qui confectionne les repas des groupes scolaires (cf. p26) www.api-restauration.fr.

Accueil de la classe TED

Depuis le 14 septembre, le groupe scolaire Robert Doisneau accueille une classe maternelle pour enfants autistes (*voir Serrisien 88*), une première en Île-de-France. 5 enfants de 3 ans, atteints de Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA), bénéficient d'une prise en charge et d'une scolarisation adaptées. Comme le dit Christelle PETIT, Présidente de l'Association de Parents d'élèves "Le Cadran Scolaire" : *"c'est une chance et une expérience très enrichissante pour nos enfants."*

Ordinateurs Chromebook et Google Apps

Les écoles élémentaires Robert Doisneau et Jules Verne disposeront de nouveaux outils éducatifs cette année : des

Chromebook. Ces ordinateurs portables "tout compris" développés par Google ainsi que les applications Google Apps for Education sont utilisés dans le monde entier mais sont encore peu présents en France. Seules quelques écoles publiques utilisent cette solution innovante et Serris est la première commune de Seine-et-Marne à la déployer. Tous les groupes scolaires seront équipés à terme. Vous trouverez plus d'infos sur ce projet en page 16.

Le WiFi dans les écoles

Le WiFi a été installé dans toutes les classes des écoles de Serris. Grâce à un interrupteur, le WiFi n'est activé que lorsqu'il est nécessaire.



C'est également la rentrée au collège Madeleine Renaud.



Le vendredi 28 août, Philippe DESCROUET et Noura BELLILI ont fait le tour des écoles pour s'assurer que tout était prêt pour la rentrée scolaire.

Jean de LA FONTAINE

3 classes de maternelles : 76 élèves
7 classes d'élémentaires : 180 élèves

Robert DOISNEAU

3 classes de maternelles : 72 élèves
5 classes d'élémentaires : 120 élèves
1 classe TED maternelle : 5 élèves

Jules VERNE

6 classes de maternelles : 139 élèves
10 classes d'élémentaires : 200 élèves dont 11 élèves en Clis

Henri MATISSE

4 classes de maternelles : 92 élèves
5 classes d'élémentaires : 135 élèves

Total

16 classes de maternelles : 384 élèves
27 classes d'élémentaires : 635 élèves
1 019 élèves



Les élus ont testé le nouveau prestataire de la restauration scolaire.

Ordinateur Chromebook : une première dans le 77

Serris est la première commune de Seine-et-Marne à déployer les solutions novatrices Chromebook et Google Apps for Education dans ses écoles primaires. Interview de Loïc MINIER, Adjoint au Maire, délégué à la Communication et aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication à l'origine de ce projet.



En quoi consistent les technologies Chromebook et Google Apps For Education ?

Chromebook c'est un ordinateur portable "tout compris" imaginé par Google. Il inclut un système d'exploitation et de nombreuses applications. Hyper sécurisé, démarrant en moins de 7 secondes, doté des connectivités modernes, d'un Cloud intégré et d'une capacité d'autogestion remarquable, le Chromebook est la solution idéale pour l'éducation. La suite Google Apps for Education, proposée gratuitement, sera une véritable boîte à outils pédagogiques. Parmi ses applications, "Google Classroom" est une véritable plateforme pour le travail de groupe en classe.

Ces technologies sont-elles largement utilisées ?

La technologie Chromebook et Google Apps for Education a déjà fait ses preuves dans le secteur de l'éducation notamment aux États-Unis, où elle est largement déployée. Là-bas, en moins d'un an, elle a conquis 30 % des établissements scolaires, détrônant Apple et son iPad en tant que solution éducative.

En tout, plus de 20 millions d'élèves dans le monde et plus de 5000 écoles à travers le monde sont équipées de ces "fenêtres" sur le savoir et l'information.

Plus de 40 millions d'élèves, enseignants et administrateurs utilisent Google Apps for Education à travers le monde. 7 des 8 universités les plus prestigieuses des États-Unis et 5 millions d'entreprises l'utilisent.

Combien d'enfants seront concernés à Serris ?

En 2015, 350 élèves pourront bénéficier de ce nouvel outil, sur les écoles élémentaires Jules Verne et Robert Doisneau. Chaque école pourra organiser soit une classe entière, soit deux demi classes simultanément avec ce nouvel équipement. À terme, toutes les écoles seront équipées car nous pensons que **tous les Serrisiens doivent pouvoir profiter d'une éducation au numérique.**

Quels sont les avantages de ces technologies pour les enfants ?

Cette solution novatrice pour l'éducation permet de proposer un outil pédagogique connecté, simple, pratique et efficace et ainsi d'exposer les élèves à un nouvel environnement. Serris aborde le virage du numérique à l'école à l'heure où le tout connecté fait partie intégrante de notre quotidien et de celui de nos enfants dès le plus jeune âge.

Des investissements ont-ils été nécessaires pour la mise en place de ces technologies ?

L'installation des Chromebooks à Serris a nécessité le câblage et l'installation d'une

centaine de bornes WiFi de dernière génération à faible émission d'ondes. Ces travaux étaient nécessaires afin d'optimiser l'expérience des élèves sur Chromebook avec une connexion performante. Un interrupteur ON/OFF a été placé dans chaque salle de classe afin d'activer le WiFi uniquement lors des ateliers.

Quels sont les avantages de la mise en place de Chromebook pour la Ville ?

En choisissant l'utilisation de Chromebook, **la ville réalise une économie de coût de gestion de plus de 70 %.** En plus du coût du matériel relativement bas, un gain important est également réalisé sur la maintenance informatique grâce au système performant d'exploitation sécurisé et aux mises à jour automatiques et centralisées.





Comme tous les étés, la Ville de Serris a profité des grandes vacances pour effectuer les travaux dans les groupes scolaires et les équipements périscolaires. Retrouvez quelques exemples en photos.

1 Travaux de rénovation des sols de la cantine Jean de La Fontaine. **2** Installation du WiFi dans les 4 groupes scolaires de la ville avec une connexion haut débit. **3** Peinture intérieure des P'tits Loups. **4** Ravalement et étanchéité des équipements communaux comme le groupe scolaire Henri Matisse... **5** ou la salle polyvalente Robert Doisneau.



Une saison pour tous les goûts

La Ferme des Communes vous attend pour une nouvelle saison passionnante, avec des univers artistiques diversifiés, parfois inattendus mais toujours attachants.

La saison 2015-2016 de la Ferme des Communes commencera aux rythmes du swing, du charleston et des claquettes avec le spectacle cabaret **"Au temps du cotton club"** qui suivra la présentation de saison. En octobre, le conte musical **"Le fabuleux voyage de la fée Mélodie"** propose à tous les spectateurs de plus de 3 ans, un voyage en chansons à la recherche du "la" perdu. La musique sera encore à l'honneur avec le spectacle humoristique **"Piano Rigoletto"** au cours duquel Alain Bernard nous fait revivre de manière loufoque et ludique la musique de la préhistoire à David Guetta... Le fond, la forme, le ton, l'esprit, le rythme : tout y est dans la pièce **"Ninon,**

Lenclos ou la liberté" qui présente l'affrontement de 2 femmes de pouvoir, Ninon de Lenclos et Madame de Maintenon. Autre ambiance pour le ciné-concert **"Bonjour la neige"** où musique et poésie entourent 3 courts-métrages proposés aux enfants à partir de 18 mois. Le mois de décembre célébrera naturellement les fêtes de fin d'année avec 2 spectacles : un **concert de Noël** pour retrouver votre âme d'enfant et une comédie noire **"C'est Noël tant pis"** avec *"un ton à la Michel Audiard à hurler de rire"*. 2015 se terminera par une comédie, 2016 commencera par un One woman show, celui de **Caroline Vigneau** qui sera à Serris avant de présenter son spectacle

à l'Olympia. Les Gibson Brothers étaient venus à Serris pour le vernissage d'une exposition. Ils reviennent avec **Kuartet** pour une pièce de théâtre musicale avec des chansons de Brel, Piaf, Aznavour, etc. aux thèmes éternels à découvrir à ou à redécouvrir. Musique toujours fin janvier avec le spectacle **"Mozart l'enchanteur"** où extraits musicaux, ombres chinoises et costumes emporteront les plus petits mais aussi leurs parents. Février débutera avec une comédie de Sacha Guitry, **"Une Folie"** avec Olivier Lejeune, suivie d'un spectacle de jonglerie et de musique à partir de 2 ans intitulé **"Jongle"**. En mars, le spectacle **"Script"**, proposera un mélange de comédie, d'illusionnisme, de mime et

d'improvisation, le tout avec un brin d'humour. Toujours en mars, "**Le Fantôme de Canterville**", présentera un spectacle inspiré de l'oeuvre d'Oscar Wilde, mêlant animation, cinéma, marionnettes. En avril, la Ferme des Communes accueillera l'un des plus grands succès de Feydeau, "**Un fil à la patte**". "**Le Point Virgule fait sa tournée**" conduira à Serris 3 humoristes surprises de la mythique salle parisienne. Shirley et Dino clôtureront la saison en beauté de la Ferme des Communes avec leur dernier spectacle "**Dino fait son crooner, Shirley fait sa craneuse**".

Essayez la Ferme des Communes, c'est l'adopter !



3 questions à **Géraldine JACQUET-ROLFE**, Conseillère municipale déléguée à la Culture

Comment avez-vous choisi les spectacles de cette saison ?

J'ai voulu une programmation diversifiée, proposant One man show, théâtre traditionnel, ciné-concert, musique, etc. Nous proposons toujours des spectacles "jeune public", voire "très jeune public" avec "**Bonjour la neige**" accessible dès 18 mois ! Nous avons également mis l'accent sur l'humour avec des comédies, des "têtes d'affiche" comme Caroline Vigneau, Shirley et Dino ou encore les humoristes du Point Virgule. Il y en a vraiment pour tous les goûts.

Quels sont vos coups de cœur ?

Tous ! J'aime tous les spectacles que nous proposons cette saison car ils sont vraiment de qualité. Venez-vous en rendre compte par vous-même. N'hésitez pas à venir par curiosité à la Ferme des Communes.

Un dernier mot ?

Je suis très heureuse que les spectacles soient accessibles au plus grand nombre, avec des spectacles "jeune public" à 5 euros. Les tarifs que nous proposons permettent aux Serrisiens d'assister à des spectacles qui sont beaucoup moins chers qu'à Paris. Par exemple, le One Woman Show "**Caroline Vigneau quitte la robe**" est proposé entre 8 et 15 euros à La Ferme des Communes, alors qu'il est entre 30 et 62 euros à Paris. Sans compter, le prix des transports en commun ou le coût d'un parking dans la capitale...



Centre Culturel

La Ferme des Communes

8 Bd Robert Thiboust -77 700 Serris

Tel. : 01 60 43 25 21

Courriel : culture@mairie-serris.net

Site internet : www.mairie-serris.net

Tarif A

Adultes 15 €

- 26 ans 8 €

Famille 35 €
(parents + 2 enfants)

Groupe 10 €
(10 pers. et +)

Tarif B

Jeune public 5 €

Tarif C

Spectacle 35 €
exceptionnel

Carte de réduction

Une carte de réduction nominative au prix de 20 € vous permettra d'accéder aux spectacles présentés à la Ferme des Communes pour la saison 2015-2016 selon vos choix au prix de 10 €.

Des parents très investis

3 de nos 4 écoles primaires de Serris ont une association de parents d'élèves. Le Cadran Scolaire pour Robert Doisneau, le Corbeau et le Renard pour Jean de La Fontaine et De la Terre à la Lune pour Jules Verne. Rencontres avec ces associations.

M^{me} PETIT, Présidente de l'Association Le Cadran Scolaire, comment est née l'association ?

Le Cadran Scolaire a vu le jour le 24 novembre 2014 par la volonté de 8 mamans, dont 5 représentantes de parents d'élèves avec l'unique but de participer activement à l'animation au sein du groupe scolaire Robert Doisneau, par des projets d'accompagnement, financiers ou sociaux.

Notre association est composée de 7 administrateurs, y compris le Bureau, de



25 parents adhérents et de 3 membres d'honneur, que sont la Directrice de l'élémentaire, Karine ALBA, le Directeur du centre de loisirs "L'Île aux enfants", Frédéric CARITÉ et la Directrice de la maternelle, Audrey MASSON.

Dans les premiers mois de notre association, nous avons été accompagnés par la Mairie de Serris et l'association "Le Corbeau et le Renard".

Comment l'association participe-t-elle à la vie scolaire ?

En participant aux conseils de l'école primaire comme passerelle entre les enseignants et les parents. À la création de notre association, nous avons défini différents projets pour récolter des fonds afin de financer des projets éducatifs, mais le plan Vigipirate nous a privés de certaines de nos manifestations dès janvier 2015... Malgré tout, nous avons persévéré et réussi à créer l'événement phare de notre programme : la fête de l'école le 6 juin dernier avec le succès que l'on sait.

Un mot pour la rentrée

Nous avons d'ores et déjà un programme de festivités pour cette nouvelle rentrée scolaire : un marché de Noël pour fin novembre et une kermesse en juin 2016, avec l'ensemble du corps enseignant de Doisneau. De plus, tout au long de l'année scolaire, nous réaliserons, en fonction des besoins, des manifestations qui permettront de financer certains projets portés par l'école.

Pour cela, nous devons absolument recruter de nouveaux administrateurs afin de pérenniser notre association avant notre AG d'octobre. Avis aux amateurs !



Présidente : M^{me} PETIT

lecadranscolaire.rd@gmail.com

<http://lecadranscolairerd.wix.com/association>

Facebook : [Le Cadran Scolaire](#)

Notre monde associatif est en deuil

C'est avec une très grande tristesse que nous avons appris le décès de Michel MANCEAU, Président du Budokai Serris judo. L'ensemble du conseil municipal de la commune de Serris présente ses plus sincères condoléances à son épouse, à son fils Sébastien, à toute sa famille, tous ses amis et tous les membres du Budokai.





M. PÉTRÉ, Président de l'Association Le Corbeau et le Renard, comment est née l'association ?

Dès janvier 2010, entre parents d'élèves motivés souhaitant faire perdurer la kermesse du Groupe Scolaire Jean de la Fontaine qui allait s'arrêter. Je précise que notre association est totalement indépendante des parents délégués et n'intervient pas dans les conseils d'école.

M^{me} HORTENSE, Présidente de l'Association "De la terre à la lune", comment est née l'association ?

Parce que le rôle des parents d'élèves élus est primordial pour faire entendre leur voix auprès de l'équipe enseignante et de la mairie de Serris, pour donner plus de poids à leur action, nous nous sommes regroupés en créant notre association en septembre 2013. Nous avons choisi d'appeler l'association "De la Terre à la Lune" en référence au nom de l'école "Jules Verne".



L'Association Le Corbeau et le Renard est composée d'un bureau de 4 personnes (M. et M^{me} PÉTRÉ, M^{me} DUPIRE et M^{me} VILLEMINGOT) plus nos adhérents au nombre de 53.

Comment l'association participe-t-elle à la vie scolaire ?

L'association a mis en place différentes manifestations en partenariat avec les enseignants comme la vente de sapins, le marché de Noël, la buvette lors des spectacles des maternelles et la kermesse.

En cette nouvelle année scolaire, nous souhaitons développer un nouveau projet : un loto.

Tous les bénéfices de nos manifestations sont reversés aux coopératives des écoles maternelle et primaire Jean de La Fontaine au prorata des effectifs.

L'association compte à ce jour 21 adhérents, la plupart d'entre eux étant des parents d'élèves élus.

Comment l'association participe-t-elle à la vie scolaire ?

Nous avons 4 principales activités :

- Représenter et défendre les opinions des parents de l'école Jules Verne lors des conseils d'école, commissions menus, conseils de loisirs éventuels, etc..
- Fournir un maximum d'informations relatives à la vie de l'école par le biais de notre page facebook/terreluneserris.
- Concevoir et organiser la fête annuelle de l'école.
- Mettre en place des actions ponctuelles de récoltes de fonds afin d'aider au financement des projets des équipes enseignantes et de la fête annuelle. Comme en organisant l'an dernier, des actions comme la vente de livres et DVD, la fête des lumières, les commandes

Un mot pour la rentrée

Si vous souhaitez adhérer à notre association, vous pouvez le faire lors des réunions "parents / enseignants" de septembre. Nous intervenons en effet à cette occasion, dans les classes en présentant l'association et nos actions.

Tous les nouveaux parents sont les bienvenus. Une réunion d'information aura lieu le 18 septembre 2015. Nous les attendons encore plus nombreux.



Président : M. PÉTRÉ
Secrétaire : M^{me} VILLEMINGOT
Contact : Mme PÉTRÉ : 06 81 10 80 14
acr.serris@gmail.com

groupées à tarif préférentiel de chocolats, la prise de photos et vidéos du spectacle des maternelles pour l'élaboration de clés USB, etc. Avec ces actions, nous avons réussi à récolter des fonds que nous avons reversés aux coopératives scolaires.

Un mot pour la rentrée

Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. N'hésitez pas à venir nous voir le 18 septembre, à Jules Verne, ou à nous contacter par mail si vous souhaitez vous présenter aux élections de parents d'élève avec nous sur notre liste et/ou participer à nos actions !



Présidente : M^{me} HORTENSE
info.terrelune@gmail.com
www.facebook.com/terreluneserris



À Serris, un été riche en événements

Journée jeux, animations ouvertes, animations sportives, journées de prévention, séjours... L'été fut riche à Serris avec de nombreux événements accessibles au plus grand nombre.

3 **séjours éducatifs** avaient lieu cet été. Le premier en Basse Normandie, du lundi 6 au lundi 13 juillet pour les CE1 et CE2, le second en Auvergne, du lundi 6 au mercredi 15 juillet pour les 15-17 ans et le troisième en Bretagne, du samedi 15 au samedi 22 août pour les CM1 et CM2. Tous les séjours étaient soumis au quotient familial, afin que le plus grand nombre d'enfants de Serris puissent partir en vacances.



Pour ceux qui étaient à Serris cet été, la Ville de Serris proposait pour la première fois l'opération "**Bougez votre été**". Elle proposait gratuitement des cours de Zumba le samedi matin avec Dailyfitness et différentes activités sportives (bodypump, cxworx...) l'après-midi avec Cap Tonic. Ces animations gratuites avaient lieu sur le parvis de l'Hôtel de Ville et ont connu un succès grandissant tout au long du mois de juillet.

Succès également pour "**la Journée Jeux**" mise en place depuis de nombreuses années début juillet. Cette manifestation conviviale et gratuite est toujours l'occasion pour les enfants de s'amuser sur des structures gonflables ou de participer avec leurs parents à des jeux en bois.





Le Centre de Loisirs, proposait aux 5-12 ans de participer à différentes activités gratuites pendant les vacances d'été (jeux, jardinage, contes, etc.). Ces **"animations ouvertes"** étaient destinées à tous les Serrisiens, y compris à ceux qui n'étaient pas inscrits au centre de loisirs.

Pour les plus grands, le Service jeunesse proposait un programme riche avec des activités nautiques, un séjour à Poitiers, une journée au Parc Astérix, des séances de motocross, une journée à la mer, la visite de Lille, etc. Les animateurs de la Jeunesse

ont également organisé, dans le cadre de leurs activités "Hors les murs", **2 journées de prévention** en partenariat avec le SDIS et la ligue contre le Cancer. Au programme de ces 2 après-midi, des ateliers ludiques et des animations pour répondre aux questions concernant la surexposition aux rayons du soleil, la contraception, l'alcool et le cannabis, les IST/VIH, hépatites...



Le Forum des associations

Les élus de Serris avaient décidé de donner une plus grande ampleur au traditionnel Forum des Associations : nouveau jour, nouveau lieu et contenu plus riche pour que les associations de Serris aient l'importance qu'elles méritent.

C'est le gymnase Éric Tabarly qui accueillait cette année le Forum des Associations. Plus de 1000 visiteurs se sont rendus auprès des stands présentant les différentes activités associatives de Serris. Avec près de 40 associations, ils ont pu constater la richesse du monde associatif sur notre commune, notamment à travers les différentes démonstrations qui ont eu lieu toute l'après-midi. Les élus de Serris ont profité de cette manifestation pour remercier les acteurs du monde associatif qui œuvrent au quotidien pour la création de lien social et contribuent à faire de Serris une ville dynamique.





Élie-Clément SAUTERON citoyen d'honneur de Serris

Le 13 juillet, avant l'apéritif républicain auquel étaient conviés les Serrissiens, Philippe DESCROUET a remis la Médaille de la Ville à Élie-Clément SAUTERON pour son engagement, sa détermination et son courage au combat pendant la Seconde Guerre Mondiale. Il devient également Citoyen d'Honneur de la Ville de Serris.

Élie-Clément SAUTERON, né le 3 février 1927 à Fayence, dans le Var, grandit au sein d'une famille nombreuse de 8 enfants. Orphelin de père à l'âge de deux ans, il continuera sa scolarité jusqu'en 4^e, mais les professeurs étant soit mobilisés soit faits prisonniers, il ira très vite sur le marché du travail pour subvenir aux besoins de sa famille.

Dès les premières semaines de l'Occupation, il veut s'engager dans les rangs de la France Libre, mais son très jeune âge ne lui permet pas de se battre auprès de ces hommes et de ces femmes qui ont refusé la défaite. Profitant du Débarquement Allié en Provence le 15 août

1944, il va mentir sur son âge pour s'engager, en septembre de cette même année, dans le 1^{er} Régiment de Tirailleur Marocain, de la 4^e Division marocaine. Il a alors 17 ans et demi. Après une rapide instruction militaire, il rejoint le front en novembre 1944. Il combat les Allemands dans les Vosges et sur le sol allemand, dans la partie de la Forêt-Noire, et plus particulièrement à Ahssen où, avec les hommes de son régiment, il occupe une position stratégique afin de couper la retraite allemande.

Le 8 mai 1945, c'est en Autriche avec son régiment, qu'il apprend la capitulation des forces de l'Allemagne nazie.

Son plus beau souvenir, reste et demeure le défilé et la liesse populaire du 14 juillet 1945 sur les Champs-Élysées, l'année de ses 18 ans.

Son pire souvenir : ses camarades tombés à ses côtés, emportés par une balle d'un sniper allemand. Mais aussi l'odeur de la mort qui tombe dans le froid glacial d'une nuit des Vosges...

À la fin de la Guerre, il part 12 ans vivre au Maroc et se spécialise dans le pétrole. C'est d'ailleurs là, qu'il y rencontrera son épouse. Serrissien depuis 2003, il apprécie le confort de cette Ville à la campagne, proche de tout et bien dotée en services publics et à la personne.



Zoom sur :
la Fête Nationale





En coulisses avec la restauration scolaire

L'éducation reste une priorité de l'action municipale... jusque dans les assiettes ! Nous vous présentons dans ce nouveau numéro, les agents de restauration scolaire qui accueillent chaque jour vos enfants avec une priorité : leur bien-être.

Ça y est, la rentrée scolaire a sonné. Les professeurs ont taillé leur craie, les élèves ont endossé à nouveau leur cartable et les 17 agents de restauration scolaire de la ville ont préparé les lieux pour accueillir les 850 enfants qui viendront manger dans les locaux.

Dans les assiettes, la ville a sélectionné le meilleur pour vos enfants. Après des retours de parents mécontents, un nouvel appel d'offres a été lancé afin de sélectionner un nouveau prestataire de restauration dès la rentrée scolaire : API restauration, localisé à Moussy le Neuf. Il a été choisi notamment suite à une dégustation organisée le 12 juin avec

l'ensemble des prestataires ayant répondu à l'appel d'offres et en présence du Maire, de M^{me} BELLILI, adjointe au Maire déléguée à l'enseignement et aux affaires péri et extrascolaires, d'une gestionnaire restauration, d'un directeur de centre de loisirs, d'une responsable restauration scolaire et de deux enfants délégués sur Jules Verne. Il ne manquera pas de régaler les papilles de vos enfants cette année ! Nouveautés côté cuisine : les produits sont fournis par des producteurs locaux et français et un repas bio est proposé sur une journée entière, tous les mois.

À l'écoute des petits Serrisiens, la commission des menus ne se fera

désormais plus sans eux. Ce seront les enfants délégués qui choisiront ce qu'ils veulent dans leurs assiettes, épaulés par une diététicienne qui leur expliquera les bases d'une alimentation saine. Une visite de la cuisine centrale du prestataire est également prévue avec eux afin de leur faire comprendre le circuit alimentaire. De quoi donner faim à tout ce petit monde !

Le Chiffre :

925

C'est le nombre de repas servis en moyenne par jour dans nos 4 groupes scolaires.

9 h 00 - Livraison

Le nouveau prestataire API restauration livre les écoles tous les matins pour le repas du midi, le goûter, le pique-nique et les repas des personnes âgées. Prise de température et contrôle marchandise sont alors effectués par le Personnel de restauration. Le goûter est composé de gâteaux emballés et de pain et de viennoiseries fraîches désormais fournis par la boulangerie ROBAC.



9 h 30 - Il faut que ça brille !

Les agents de la restauration désinfectent le réfectoire et le matériel tous les matins et après le service. Tenus à des normes d'hygiène, ils se soumettent à plusieurs règles : habillage adapté, feuille de contrôle marchandise, température des repas, nombre de personnes encadrantes...

11 h 00 - Au fourneau

Les plats livrés par le fournisseur suite aux commandes passées par Vanessa, gestionnaire restauration, sont préparés par le personnel de restauration. Petite attention pour les maternelles : les fruits sont découpés peu avant le service.



12 h 00 - À table !

Il existe deux services de restauration : le service au self pour les élémentaires (choix entre 2 entrées, le plat, 2 desserts) et le service à table, encadré par les animateurs, les ATSEMS et les directeurs de centre, pour les maternelles.

Pendant le service, le personnel des différents services municipaux travaille ensemble pour assurer le bon déroulement du temps de midi. Karine et Laurent, adjoints au service Enfance-Enseignement-Restauration, tournent sur les structures le temps du midi pour s'assurer du bon déroulement de la pause déjeuner en portant un œil sur la pédagogie et le service et prêtent main-forte si besoin.

Forte chaleur estivale : Serris a veillé sur ses aînés

La ville de Serris est intervenue pour s'assurer que tout allait bien pendant ces périodes de canicule. Mais, même quand les températures baissent, la commune garde le contact avec ces personnes souffrant parfois d'isolement social, comme nous le confirme Jacqueline ALLART que nous avons rencontrée.

Cet été, en raison des fortes chaleurs, la Ville de Serris a communiqué sur les bonnes pratiques à adopter en cas de canicule, grâce notamment aux moyens de communication moderne (newsletter, site internet, panneaux électroniques, Facebook, etc.).

Mais rien ne remplace le contact humain. Ainsi, afin de s'assurer que les personnes âgées, particulièrement vulnérables aux fortes chaleurs, ont les bonnes informations, le service social de Serris leur a adressé une lettre d'information complète et s'est assuré de leur santé en les contactant régulièrement par téléphone.

Ce lien avec les aînés, Serris l'entretient toute l'année, notamment grâce au portage de repas effectué tous les midis, sauf le week-end, par Isabelle, Jean-François et Nadine qui se relayent pour livrer le déjeuner. C'est un moment particulièrement apprécié par Jacqueline ALLART, 89 ans (et demi), qui a quitté Nice il y a 8 ans pour poser ses valises à Serris. Depuis son arrivée, elle bénéficie des services proposés par la Ville. *"Au-delà du côté pratique, j'apprécie particulièrement ce lien. Tout le personnel est très agréable, très gentil".*

Soucieuse du confort et de la santé des aînés, la ville a également mis en place un partenariat avec le Conseil départemental

sur le dispositif de téléassistance. D'ailleurs, le service social accompagne les personnes souhaitant bénéficier du dispositif dans la constitution du dossier.

Pour Jacqueline, *"toutes ces attentions mises bout à bout permettent de ne pas se sentir oubliée et de garder le contact"*. Jacqueline, bonne vivante, (et également deuxième prix des maisons fleuries il y a deux ans), apprécie aussi les plus petites attentions comme celle du *"verre de beaujolais lors du vin nouveau dans le plateau-repas"* qui est *"très appréciable"*.

À votre santé Jacqueline ! Bon appétit et merci pour votre accueil.





Le Carré d'Art, un lieu dédié aux métiers d'art

Dès décembre 2015, le Carré d'Art accueillera à Serris une vingtaine d'ateliers d'artisans au savoir-faire rare. Ce projet conçu et créé par Jean-Louis et Bastien CLOUD, promoteurs serrissiens, comportera 20 ateliers et 14 logements meublés en location destinés aux artisans.

Jean-Louis et Bastien CLOUD, promoteurs de Serris, ont déjà réalisé de nombreux projets sur notre commune : les Triades, le Forum du Parc, Saria A et B... Leur dernière réalisation est située dans le Bourg de Serris, boulevard Robert Thiboust, à proximité du dojo : il s'agit du Carré d'Art.

Le Carré d'Art a pour vocation de permettre aux différents corps des métiers d'art d'évoluer dans un lieu convivial, d'échange et de modernité, pouvant à la fois travailler, habiter sous le même toit, exposer, commercialiser et transmettre le fruit de leur savoir. Cet ensemble immobilier comporte 20 ateliers en rez-de-chaussée de 25 à 110 m² dont 8 ateliers partagés et 14

logements meublés de 31 à 75 m² au 1^{er} étage, destinés aux actifs des ateliers. Les lots sont uniquement en location et le loyer est au minimum 20 % en-dessous des prix du marché.

Jean-Louis et Bastien CLOUD souhaitent défendre des métiers remarquables, parfois en voie d'extinction. Accompagnés par la Chambre des Métiers de Seine-et-Marne ou l'Institut National des Métiers d'Art, ils sélectionnent des artisans formés dans des écoles d'art et qui exercent des disciplines reconnues. Les artisans qui seront accueillis au Carré d'Art n'ont pas encore été tous sélectionnés, mais un encadreur et un joaillier sont déjà annoncés.

Si vous voulez postuler, n'hésitez pas à vous rendre sur www.lecarrredart.fr.

Le Carré d'Art sera ouvert à tous les visiteurs grâce notamment à l'Atrium, un patio de 165 m² dédié à l'organisation d'événements. Ce nouveau lieu participera à l'animation de notre commune et permettra aux Serrissiens, comme aux touristes, de découvrir des métiers au savoir-faire rare.

Le Carré d'Art
34 bd Robert Thiboust - 77 700 Serris
Tél. : 06 71 01 46 26
contact@lecarrredart.fr
www.lecarrredart.fr

Ils ont choisi Serris pour s'implanter

CINÉ PRIVÉ



Home cinéma, Intégration Audiovisuelle, Domotique, Sécurité.

Vente et installation de produits vidéo et audio. Salle de cinéma privée, intégration audiovisuelle pour les particuliers comme pour les pros. Démonstration possible sur rendez-vous. Étude et devis gratuit.

Adresse : 1 Bld Michaël Faraday,
77 700 Serris

Tél. : 09 83 51 18 24 ou 06 04 50 47 91

Courriel : reynald@cine-privé.fr

Site : www.cine-privé.fr

LE DISTRIBUTION



Distributeur d'huiles et graisses de la marque Lubrication Engineers (LE) pour tous types d'équipements mécaniques, motorisés, industriels.

Tous secteurs d'activité : Agriculture, alimentaire, pharmacologie, BTP, centrales électriques, moteurs, etc.

Adresse : 7 av. C. Doppler 77 700 Serris

Tél. : 01 60 04 56 42

Courriel : info@le-fr.com

Site : www.lubr.com

S2GRIFF, STUDIO PHOTO



Photographies en studio ou en reportage extérieur pour particuliers et professionnels.

Adresse : 2 rue Émile Cloud - 1^{er} étage
77 700 Serris (jusqu'en décembre)
Le Carré d'Art - 34 bd R. Thiboust
(à partir de décembre)

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 18h
et le samedi sur RDV

Tél. : 09 72 28 67 95

Courriel : severine@s2griff.fr

Site : www.s2griff.fr

Un Prêt d'honneur pour les entreprises

Initiative Nord Seine et Marne est une association loi 1901, membre du réseau Initiative France. Elle a pour objet de déceler et favoriser l'initiative créatrice d'emplois, d'activités, de biens ou de services nouveaux par l'appui à la création, la reprise et au développement des entreprises de moins de 3 ans (TPE/PME). Elle apporte son soutien par l'octroi aux porteurs de projet, d'un prêt d'honneur (prêt personnel sans intérêt, sans garantie ni caution personnelle) d'un maximum de 23 000 €.

Vous avez un projet de création, de reprise ou de développement d'une entreprise et vous recherchez à renforcer vos fonds propres vous permettant d'accéder au financement bancaire ? 4 étapes vous permettront de bénéficier d'un prêt d'honneur.

1. Prenez contact avec la plateforme qui vous orientera vers l'un de ses 4 opérateurs techniques, qui vous accompagnera dans la réalisation de votre plan d'affaires et validera la faisabilité de votre projet.

2. Votre dossier sera transmis au responsable de la plateforme qui vous recevra, vous présentera le dispositif du prêt d'honneur ainsi que ses modalités d'attribution. Il vous préparera à la présentation de votre dossier devant le comité d'agrément.

3. Lors de votre passage en comité d'agrément (à Meaux, Champs-sur-Marne ou Serris), votre dossier sera examiné par des professionnels, membres bénévoles de l'association qui statueront sur la demande du prêt d'honneur. Vous connaîtrez le verdict le jour même !

4. Une fois le dossier accepté, vous serez convié à un rendez-vous pour la signature du contrat et la remise des fonds (chèque). Si vous le souhaitez, vous pourrez bénéficier du service de parrainage que propose la plateforme, ceci afin de pouvoir profiter de conseils avisés et de l'expérience de bénévoles expérimentés.

À Serris, en 2015, 4 entreprises ont bénéficié de ce dispositif :

- La Grande Papet' = prêt d'honneur création,
- Ciné Privé = prêt d'honneur création,
- Ride More = prêt d'honneur développement,
- La Cachette Secrète = prêt d'honneur création.

Initiative Nord Seine et Marne
Christelle PETIT

1 Avenue Johannes Gutenberg - 77 700 Serris
Tél. : 01 64 33 55 11

contact@initiative-nord77.fr
www.initiative-nord77.fr

TRIBUNE COMMUNE

Unité municipale : Serris, je chéris ton "NON"

Nous, élus du Conseil municipal de Serris du groupe majoritaire et des groupes d'opposition, avons décidé de prendre nos responsabilités en nous unissant lorsque les circonstances l'imposent en n'ayant qu'un seul et même objectif : l'intérêt de TOUS les Serrissiens.

En effet, le Préfet de Seine-et-Marne a choisi la date du 27 septembre prochain pour convoquer l'ensemble du corps électoral des 5 communes du Val d'Europe (Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny-le-Hongre et Serris) pour participer au référendum local portant sur l'avenir du SAN du Val d'Europe et de notre ville, Serris.

Rappelons-nous, que c'est le "NON" des élus de Serris, dès le début, qui a permis cette respiration démocratique quand d'autres préféraient fuir le vote souverain de leur population et s'accommoder de petits arrangements entre amis.

C'est pourquoi, l'honneur, le bon sens, l'intérêt supérieur de notre Ville nous commandent d'être unis dans ce combat.

Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? Non, l'avenir de Serris vous appartient et qu'à vous seuls !

Comme vous, nous sommes attachés à notre ville. Comme vous, nous aimons Serris, une ville qui bouge et où nos enfants se sentent bien. Et nous ne voulons pas que cela change.

Dire "NON" à la commune nouvelle, c'est dire "NON" à la disparition de Serris administrativement et juridiquement.

Dire "NON" à la commune nouvelle, c'est ouvrir la voie à la Communauté d'Agglomération dans laquelle évolueront comme actuellement les cinq communes du Val d'Europe.

Dire "NON" à la commune nouvelle, c'est ne pas intégrer au 1^{er} janvier 2016 la future Méga intercommunalité.

Dire "NON" à la commune nouvelle, c'est préserver la proximité des élus avec vous et la qualité de vie à Serris.

Dire "NON" à la commune nouvelle, c'est ne pas assumer les choix de certains maires qui ont refusé le logement social sur leur territoire et qui feraient supporter ces mêmes choix à Chessy et à Serris du côté de la gare RER.

Dire "NON" à la commune nouvelle, c'est résister au projet du Président du SAN qui est sans vision, sans avenir et sans réalité budgétaire pour Serris.

Dire "NON" à la commune nouvelle, c'est stopper le hold-up que certains veulent faire sur nos ressources communales.

Dire "NON" à la commune nouvelle, c'est s'opposer au diktat d'un maire et d'élus que les Serrissiens n'ont pas choisis et qui seraient issus d'une autre commune.

Pour toutes ces raisons, nous, élus de Serris, invitons nos concitoyens à se déplacer massivement aux urnes pour défendre les intérêts de leur ville.

Dimanche 27 septembre, vos élus diront "NON" à la commune nouvelle !



Philippe DESCROUET
"Ensemble pour Serris"



Joséphine SOLIMAN
"En avant Serris"



Fatiha GUERIN
"Agir pour vous"



Nicolas ZEMANEK
(Indépendant)

Les + & Les NEWS

19 ET 20 SEPTEMBRE, 10 H 00 - 19 H 00

SALON DES FUTURS MARIÉS DU VAL D'EUROPE À SERRIS



Gymnase Tabarly

Entrée : 5€. Parking gratuit.

www.salondumariagebynatagency.com

SAMEDI 19 SEPTEMBRE, 19 H 00

OUVERTURE DE SAISON

Ferme des Communes

Apéritif dînatoire suivi d'une grande soirée cabaret avec la présentation de la Revue des années 20, 30 et 40 "Au temps du Cotton Club". 1 h 30 de swing, charleston, lindy-hop, claquettes, spectacle interactif avec le public. Réserver sans plus attendre !

Au temps du Cotton Club

Durée : 1 h 30. Tout public.

Tarif A (de 8€ à 15€)

www.spectaclesandgo.com



19 ET 20 SEPTEMBRE, 10 H 00 - 18 H 30

EXPOSITION-VENTE TABLEAUX ET DESSINS DE L'ATELIER DE PEINTURE TOILE É MOI

Maison Communale des 4 Saisons

Vernissage, vendredi 18 à 19 h 00

SAMEDI 19 SEPTEMBRE, 14 H 00

FÊTE DU RUGBY

Dans le cadre de la Coupe du Monde de Rugby

Parc du Centre Urbain - 14 h 00-18 h 00

Initiation au rugby touch.

Ateliers découverte pour enfants.

Structure gonflable.

Tennis des Marmousets - 20 h 00

Diffusion du match France/Italie

Buvette et snack. Banda musicale.

Vente de T-Shirt, de ballons, tombola, etc.

Entrée libre.



VEN. 25 SEPTEMBRE, 12 H 00 - 18 H 00

TEST DE DÉPISTAGE ANONYME ET GRATUIT

(VIH-SIDA, Hépatite B, Hépatite C, Syphilis)

Place d'Ariane

Plus d'infos : CDAG, 01 61 10 65 82

Maison des Jeunes : 01 60 43 21 55

VEN. 25 SEPTEMBRE, 18 H 30 - 23 H 00

TEST DE DÉPISTAGE VIH À RÉSULTAT IMMÉDIAT

Place d'Ariane

Maison des Jeunes : 01 60 43 21 55

www.aides.org

DIM. 27 SEPTEMBRE, 8 H 00 - 18 H 00

RÉFÉRENDUM

Vos 4 bureaux de vote habituels

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE, 10 H 00

LES VIRADES DE L'ESPOIR



Départ de l'Hôtel de

Ville de Serris

Départ à 10 h 15 de

Serris et arrivée au

gymnase Herzog à

Bussy-Saint-Georges

vers 12 h 30.

Distance : 7,9 km.

Participation minimum de 5€.

www.vaincrelamuco.org

DIMANCHE 4 OCTOBRE, 16 H 00

LE FABULEUX VOYAGE DE LA FÉE MÉLODIE

Ferme des Communes

Conte musical - ombres et musiques.

À partir de 3 ans Durée : 1 h 30

Tarif B (5€) www.quivapiano.com



LUNDI 5 OCTOBRE, 20 H 30

CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de Ville de Serris

Les séances sont publiques.

SAMEDI 10 OCTOBRE, 21 H 00

PIANO RIGOLETTO

Ferme des Communes

Humour musical.

Mise en scène de Pascal

Legitimus

Tout public - Durée : 1h15

Tarif A (de 8€ à 15€)

www.alain-bernard.fr

